



## REUNION DE BUREAU DU JEUDI 15 MARS 2018 A 20H30

### *Présents :*

*Philippe CLEMOT - Président*

*Olivier DURAND - Vice-président*

*Véronique JEAN - Secrétaire*

*+ Vincent BURGAUD, Olivier GALPIN, Mickaël MESSU, Pierre REDUREAU, Christophe ROBIN, David SABOURIN, Bernard TELLIER, Thierry TEILLET.*

*Excusés : Magali BOUANCHAUD, David BOUANCHAUD - Trésorier, Serge BRAUD, Carole COREAU et Alexis COCAUD.*

---

### • **Point sur les fiches de mission :**

- une ébauche de document rassemblant les missions de chaque membre du bureau a été rédigée en fin de saison dernière.
- chaque membre de bureau est chargé de compléter la fiche de mission de la commission qui le concerne le plus rapidement possible et de transmettre le document modifié par mail à Antoine JEAN qui assure une mission de service civique cette année au club. Antoine devra faire la synthèse des modifications et placer les fiches de missions sur le site du club.

### • **Point sur le poste de trésorier pour la saison 2018/2019 et sur les finances :**

- David Bouanchaud a émis le souhait d'arrêter sa mission de trésorier au sein du club.
- le poste a été proposé à Carole Coreau ; David l'épaulera la première année pour faciliter la transition.
- D'autres personnes pourraient également lui donner un coup de main ponctuellement.
- Carole réfléchit à la proposition.
- le bilan financier de la saison risque d'être moins bon que celui des saisons précédentes en raison des frais engagés pour la réparation de la navette du club (1500 €) et pour l'achat de ballons (2500 €)

### • **Point sur les féminines :**

Une réunion du comité directeur a eu lieu. José, l'entraîneur principal a été reçu. Il lui a été signifié que le comité directeur a décidé de nommer un nouveau responsable afin de donner un second souffle au groupement féminin et qu'il ne sera donc pas reconduit pour la prochaine saison. Yoann Forget a été reçu et pourrait lui succéder à la tête du GF.

- **Point sur les tournois du club :**

- pour rappel, les tournois auront lieu les 19 (U6/U7 et U8/U9), 20 (U10U11 et U12U13 et 21 (féminines U13 et U15) mai 2018.
- à ce jour : 16 équipes inscrites en U6U7 (20 maxi possible), 35 en U8U9 (possibilité de monter à 40), 24 en U10U11 (plein), 20 en U13. Pour les féminines, 11 équipes inscrites en U13 (1 ou 2 équipes en attente) et 8 en U15 (1 en attente).

- **Journée départementale U11 féminines du 14 avril :**

- le club accueillera la journée départementale le samedi 14 avril sur le site de la Chapelle Basse Mer
- la journée est organisée par le district de Loire-Atlantique
- le club assurera le bar et la restauration ; des bénévoles du GF sont espérés pour assurer cette mission
- 20 équipes inscrites

- **Point sur les seniors :**

- seniors B : le coach Christophe Kerviche a annoncé qu'il ne continuerait pas l'aventure l'an prochain
- seniors A : Philippe doit rencontrer Fabrice Thomas, entraîneur principal, lundi 19 mars en compagnie d'Alexis Cocaud.

- **Point sur la réunion avec la mairie :**

- une délégation du bureau (Philippe, Pierre, David S. et Mickaël) a été reçue à la mairie pour faire un point sur les projets du club ; cette délégation a été reçue par Christelle Braud et Loïc Jamin.
- Madame le maire a commencé la réunion en nous questionnant sur les projets du club concernant l'utilisation de la surface synthétique de foot 5 du site de Barbechat. Philippe a expliqué qu'il était question de louer le terrain à l'heure aux entreprises et associations locales avec 1 référent garant de la bonne utilisation du site par entreprise/association. Bernard Tellier sera le référent foot 5 pour le bureau.
- la polémique sur les billes en caoutchouc des terrains synthétiques a été évoquée ; il y a suspicion de danger pour la santé de ces billes. Une enquête ministérielle est en cours. Si le danger est avéré, il faudra envisager de changer le revêtement. Le coût risque d'être élevé...
- les subventions de la mairie au club risquent de diminuer dans les années à venir étant donné le projet d'harmoniser les pratiques au niveau de la nouvelle communauté de communes. La baisse des subventions sera progressive pour éviter de mettre en danger les finances du club. Cette baisse pourrait être compensée par des aides au financement de formation à destination de nos éducateurs. Il faut donc prévoir de provisionner pour anticiper cette baisse.
- point sur la création du groupement jeunes avec St Julien (voir ci-dessous).

- **Point sur la réunion Groupement Jeunes USLD / St Julien :**

- un point a été fait sur les responsables des différentes catégories : David Sabourin assurera la responsabilité de la catégorie U12 (3 équipes prévues), responsable U13 à définir (3 équipes prévues), Rodolphe Garciau sera en charge des U14 (1 équipe), Pierre Redureau s'occupera des U15 (2 équipes), Hugo Sevestre pourrait se charger des U16 (à confirmer) et enfin les U18 seront dirigés par Gilles Richard de St Julien (2 équipes).
- chaque responsable de catégorie est chargé de constituer son équipe de dirigeants.

- planning des entrainements : pour permettre des rotations, il est souhaitable que les plannings des entrainements soient identiques pour les deux clubs, toutes catégories confondues (U6 à Seniors). Ceci a des conséquences notamment sur les horaires d'entraînement de la catégorie U10U11 qui pourraient débiter à 17h... ce qui n'est pas sans poser des problèmes d'encadrement notamment. Un compromis semble avoir été trouvé pour qu'un des deux entrainements ait lieu le mardi à 18h30 et que celui du jeudi soit à 17h. Les séances U12 et U13 seraient séparées sur les 2 sites (U12 à la Chapelle et U13 à St Julien ou inversement). Pour les U14/U15, 1 séance commune et une séance où les deux catégories seraient séparées. Dans la mesure du possible, chaque catégorie aura un entrainement à St Julien et un à la Chapelle. Pour les féminines : 1 créneau dans chaque commune (lundi à la Chapelle, mercredi au Loroux et vendredi à St Julien).
- le nom du groupement a été évoqué : deux propositions ressortent GJ-DIVATTE-ST JULIEN ou GJ-SAINT JULIEN-USLD ou DIVATTE en sachant que les contraintes sont : 20 caractères maxi et nom d'une des deux communes obligatoire. Le bureau privilégie le nom GJ-DIVATTE-ST JULIEN.
- site internet : le club de St Julien s'est renseigné sur la possibilité de faire appel au concept DRIBBLO pour leur site internet ; il serait alors envisageable de faire un site commun pour le GJ. Reste à voir les conditions financières avec Alain Vrignaud, le développeur du site.
- le dossier de création du GJ est à compléter avant le 1<sup>er</sup> juin.
- un budget prévisionnel a été présenté par Philippe.

- **Préparation de l'AG :**

- pas de signature de licence le jour de l'AG
- en revanche, des bons de réduction (- 10 %) seront remis à tout futur licencié assistant à l'AG.

- **Terrain de la Boissière du Doré :**

Le terrain a été roulé et aéré grâce à du matériel prêté par la commune de Divatte sur Loire ; des travaux de réparation des dernières dégradations ont été effectués.

**Prochaine réunion : le jeudi 12 avril 2018 à 20h30**